

Bonjour,

J'ai répondu déjà à plusieurs reprises à vos mails concernant les 80 km/h. Lors de l'annonce du décret, j'ai publiquement annoncé que je n'étais pas favorable à ce décret. En effet, élu d'une circonscription rurale j'ai annoncé que Paris n'était pas la France et qu'il est difficilement compréhensible d'imposer cette limitation.

Les derniers résultats de la sécurité routière sont pourtant encourageants. Selon des chiffres publiés par le ministère de l'Intérieur, la mortalité sur les routes métropolitaines a reculé de 15,5% le mois dernier. On ne peut que s'en satisfaire surtout lorsque familialement on a déjà été confronté aux drames de la route.

Faut-il remercier les 80km/h ? Je l'ignore mais cela a forcément contribué à cette baisse.

Par ailleurs, vous savez, lorsque je sillonne ma circonscription, je suis le premier concerné. Je fais des centaines de km sur des départementales. J'ai pleinement conscience que ce décret a été mal accepté et c'est normal. Mais si la mortalité baisse, on ne peut pas s'en plaindre.

Quoi qu'il en soit, cette mesure sera évaluée comme l'a dit le Président de la République dans 2 ans. Je prendrai ma part aux débats car si je constate que sur les 2 ans il n'y a pas ou très peu de baisse de la mortalité, je ferai parti des députés qui demanderont le retour aux 90.

Bien cordialement.

Grégory BESSON-MOREAU
Député de la 1ère circonscription de l'Aube
Membre de la Commission des Affaires économiques